

États financiers de

**Association forestière de l'Abitibi-
Témiscamingue inc.**

31 mars 2015

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-11
Renseignements complémentaires	12-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire des produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits, de l'excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 et l'exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014, de l'actif à court terme au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014 et des actifs nets aux 1er août 2013, 31 mars 2014 et 31 mars 2015. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte SENCERH/srl.¹

Le 16 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A118014

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Fonctionnement (annexe A)	141 199	65 847
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	279 738	143 504
Couvert boréal (annexe C)	110 766	102 337
Programmes éducatifs (annexe D)	75 348	67 491
Colloque - Congrès (annexe E)	75 305	95 245
Autres activités (annexe F)	68 485	74 316
	750 841	548 740
Charges		
Fonctionnement (annexe A)	247 484	151 498
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	211 616	104 438
Couvert boréal (annexe C)	102 964	57 079
Programmes éducatifs (annexe D)	89 885	54 377
Colloque - Congrès (annexe E)	46 125	53 607
Autres Activités (annexe F)	70 157	58 685
	768 231	479 684
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(17 390)	69 056

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles \$	Investis en immobilisations corporelles \$	Non affectés \$	Total 2015 (12 mois) \$	Total 2014 (8 mois) \$
Solde au début	10 000	291 787	130 815	432 602	363 546
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	(23 092)	5 702	(17 390)	69 056
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	35 072	(35 072)	-	-
Encaissement de produits reportés reliés aux immobilisations corporelles	-	(17 536)	17 536	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	-	12 500	(12 500)	-	-
	-	6 944	(24 334)	(17 390)	69 056
Solde à la fin	10 000	298 731	106 481	415 212	432 602

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Bilan

au 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	79 486	151 125
Subventions à recevoir	74 338	5 318
Débiteurs	49 979	23 047
Stocks	28 341	27 399
Charges payées d'avance	21 307	9 432
	253 451	216 321
Immobilisations corporelles (note 3)	531 349	551 346
	784 800	767 667
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	29 215	17 685
Sommes dues à l'État	9 267	7 145
Produits reportés - Autres projets (note 5)	98 488	50 676
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	31 977	31 100
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	12 500	12 500
	181 447	119 106
Produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	181 791	197 109
Dette à long terme (note 7)	6 350	18 850
	369 588	335 065
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	298 731	291 787
Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles (note 8)	10 000	10 000
Actifs nets non affectés	106 481	130 815
	415 212	432 602
	784 800	767 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(17 390)	69 056
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 977)	(31 100)
Amortissement des produits reportés - Autres projets	(41 405)	(44 190)
Amortissement des immobilisations corporelles	55 069	36 892
	(35 703)	30 658
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(95 117)	16 014
	(130 820)	46 672
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35 072)	-
Activités de financement		
Encaissement de produits reportés - Arbre en Arbre	17 536	-
Encaissement de produits reportés - Autres projets	89 217	27 266
Remboursement de la dette à long terme	(12 500)	(8 333)
	94 253	18 933
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(71 639)	65 605
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	151 125	85 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	79 486	151 125

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2015

1. Description de l'Association

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. (« l'Association »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a comme mandat de former, d'éduquer et de sensibiliser le public sur la conservation de la ressource forestière.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le disponible et le découvert.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Classification des actifs financiers

Valeur comptable

Encaisse
Débiteurs

Coût après amortissement
Coût après amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Immeuble - siège social	Linéaire	30 ans
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Jeux D'Arbre en Arbre	Linéaire	10 ans
Matériel D'Arbre en Arbre	Linéaire	5 ans
Équipement et ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Les immobilisations corporelles sont aussi soumises à un test de dépréciation lorsqu'elles ne contribuent plus à la capacité de prestations de services de l'Association.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2015

3. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	2015 Amortis- sement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$
Terrain	19 895	-	19 895	19 895
Immeuble - siège social	174 876	53 434	121 442	127 271
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	216 374	115 323	101 051	70 374
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	24 468	4 696	19 772	20 813
Jeux D'Arbre en Arbre	336 123	92 434	243 689	277 301
Matériel D'Arbre en Arbre	28 663	15 765	12 898	18 631
Équipement et ameublement de bureau	53 218	47 945	5 273	6 592
Matériel roulant	24 223	18 256	5 967	8 524
Matériel informatique	17 868	16 506	1 362	1 945
	895 708	364 359	531 349	551 346

4. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêts au taux préférentiel plus 1,50 % et est garantie par les débiteurs. Le taux préférentiel au 31 mars 2015 est de 2,85 %.

5. Produits reportés - Autres projets

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Réseau d'observation faunique	6 501	-	-	6 501
Contribution - activité estivale - Parc-Aventure Joannès	20 000	-	20 000	-
Cotisations des membres	2 103	7 406	2 103	7 406
Projet développement Parc-Aventure Joannès (Arbre en Arbre)	620	620	620	620
Pacte rural	4 155	6 680	1 385	9 450
Couvert boréal	3 461	3 328	3 461	3 328
Ventes d'arbres	3 262	613	3 262	613
Mois de l'Arbre et des Forêts	10 574	7 413	10 574	7 413
Journée portes ouvertes sur les forêts	-	23 500	-	23 500
Projet carte de l'Abitibi-Témiscamingue	-	34 157	-	34 157
Rendez-vous des ressources naturelles	-	5 000	-	5 000
Raid des Kamikazes	-	500	-	500
	50 676	89 217	41 405	98 488

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2015

6. Produits reportés - Arbre en Arbre

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Subventions pour jeux Arbre en Arbre				
Développement économique du Canada	98 959	-	12 500	86 459
Ville de Rouyn-Noranda - volet II	39 583	-	5 000	34 583
Ministre du Tourisme	59 375	-	7 500	51 875
Association Touristique de l'Abitibi- Témiscamingue	19 792	-	2 500	17 292
	<u>217 709</u>	<u>-</u>	<u>27 500</u>	<u>190 209</u>
Subventions pour matériel Arbre en Arbre				
Association Touristique de l'Abitibi- Témiscamingue	6 125	-	2 100	4 025
Conférence des élus de l'Abitibi- Témiscamingue	4 375	-	1 500	2 875
	<u>10 500</u>	<u>-</u>	<u>3 600</u>	<u>6 900</u>
Subventions pour rénovations bâtiment				
Développement économique du Canada	-	17 536	877	16 659
	<u>228 209</u>	<u>17 536</u>	<u>31 977</u>	<u>213 768</u>
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 100)			(31 977)
	<u>197 109</u>			<u>181 791</u>

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2015

7. Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Emprunt, remboursable jusqu'en septembre 2016 par versements mensuels de 1 042 \$ en capital plus les intérêts calculés au taux préférentiel plus 1,50 %, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et l'immeuble - siège social d'un montant maximum de 75 000 \$ d'une valeur comptable nette de 141 337 \$ ainsi que par une hypothèque mobilière sur les débiteurs et les stocks d'un montant maximum de 75 000 \$. Le taux préférentiel au 31 mars 2015 est de 2,85 %	18 850	31 350
Tranche échéant à moins d'un an	(12 500)	(12 500)
	6 350	18 850

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	12 500
2017	6 350

8. Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles

Un montant de 10 000 \$ est affecté, sur résolution du conseil d'administration, à titre de réserve pour des rénovations à la toiture de l'immeuble - siège social.

9. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. L'Association minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients ou membres.

Risque de taux d'intérêts

L'Association est assujettie au risque de taux d'intérêts dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car sa dette à long terme et son emprunt bancaire sont à taux variables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2015, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Fonctionnement - Annexe A

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Subvention MFFP	11 550	12 500
Autres subventions	-	3 986
Cotisations entreprises forestières	21 195	7 826
Cotisations membres	20 303	15 713
Revenus de location	33 500	14 000
Services professionnels	7 751	489
Ventes de produits	11 677	1 849
Coin de la carte	13 815	9 167
Ventes d'arbres	19 425	-
Revenus de transport	711	317
Dons et commandites	1 272	-
	141 199	65 847
Charges		
Salaires et avantages sociaux	111 742	73 187
Services professionnels	15 797	15 019
Dépenses d'automobiles et de déplacement	8 598	2 572
Achat de cartes	9 274	6 768
Achat de produits - autres	11 966	1 375
Achat d'arbres	8 567	607
Inscriptions	1 116	30
Services extérieurs	10 686	8 644
Publicité	1 345	658
Télécommunications	6 679	4 302
Taxes et permis	7 544	6 460
Frais de bureau et cotisations à des organismes	5 259	3 294
Assurances	5 139	4 263
Électricité et chauffage	13 659	8 927
Matériel et équipement	12 335	5 425
Intérêts sur la dette à long terme	1 054	1 078
Frais bancaires	2 689	1 353
Frais de transport	2 623	1 032
Location	2 442	-
Amortissements des immobilisations corporelles	8 970	6 504
	247 484	151 498
Excédent des charges sur les produits	(106 285)	(85 651)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Parc-Aventure Joannès - Annexe B

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Entrées d'Arbre en Arbre	97 694	64 202
Subvention MFFP	26 948	24 526
Autres subventions	53 293	34 510
Contributions pour le Parc	56 545	12 206
Commandites et dons	95	51
Entrées Parc	10 172	4 025
Ventes de produits	1 198	1 324
Revenus de location	2 199	2 660
Raid des Kamikazes	31 594	-
	279 738	143 504
Charges		
Salaires et avantages sociaux	73 676	55 263
Frais Arbre en Arbre - redevances	14 542	2 717
Matériel et équipement	13 882	1 406
Entretien et réparations	534	-
Services extérieurs	5 618	816
Télécommunications et frais de bureau	2 988	1 313
Imprimerie	1 045	1 500
Publicité	10 371	300
Frais d'intérêts et bancaires	938	1 020
Assurances	15 767	5 620
Taxes et permis	618	702
Électricité et chauffage	5 458	2 041
Services professionnels	397	150
Frais de déplacement	1 927	385
Frais d'inscriptions	392	753
Achat de produits	1 268	64
Amortissement des immobilisations corporelles	46 099	30 388
Raid des Kamikazes	16 096	-
	211 616	104 438
Excédent des produits sur les charges	68 122	39 066

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Couvert boréal - Annexe C

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Subvention MFFP	56 500	60 000
Subvention Patrimoine canadien	24 604	23 407
Ventes de publicité	24 875	15 600
Abonnements	3 955	2 673
Ventes de produits	832	657
	110 766	102 337
Charges		
Salaires et avantages sociaux	47 241	26 098
Services professionnels	18 056	11 970
Imprimerie	28 185	9 485
Publicité	3 371	5 543
Services extérieurs	1 000	3 190
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	3 369	750
Frais d'inscriptions	735	-
Frais de déplacement	970	25
Frais bancaires	37	18
	102 964	57 079
Excédent des produits sur les charges	7 802	45 258

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Programmes éducatifs - Annexe D

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Subvention MFFP	58 737	57 921
Autres subventions	9 273	5 674
Écoles et groupes	2 400	2 275
Services professionnels	288	1 621
Baie Gillies	4 650	-
	75 348	67 491
Charges		
Salaires et avantages sociaux	77 930	49 563
Frais de transport et de déplacement	5 374	4 155
Publicité	881	-
Imprimerie	493	28
Matériel	557	631
Baie Gillies	4 650	-
	89 885	54 377
Excédent des (charges sur les produits) des produits sur les charges	(14 537)	13 114

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Colloque - Congrès - Annexe E

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Subvention MFFP	19 250	16 500
Commandites	31 098	23 400
Inscriptions	24 957	23 212
Services professionnels	-	32 133
	75 305	95 245
Charges		
Salaires et avantages sociaux	14 861	9 541
Services professionnels et extérieurs	6 595	7 200
Hôtellerie	18 694	18 202
Frais de transport et de déplacement	408	9 223
Matériel et imprimerie	3 959	8 338
Publicité	1 518	1 030
Frais de bureau et de télécommunications	90	73
	46 125	53 607
Excédent des produits sur les charges	29 180	41 638

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

Autres Activités - Annexe F

	2015 (12 mois) \$	2014 (8 mois) \$
Produits		
Subvention MFFP	23 015	28 553
Autres subventions	23 891	37 811
Commanditaires	6 350	7 250
Inscriptions et autres	4 729	702
Services professionnels	10 500	-
	68 485	74 316
Charges		
Salaires et avantages sociaux	38 893	27 511
Services professionnels et extérieurs	433	389
Frais de transport et de déplacement	8 884	8 237
Publicité	2 418	1 227
Hôtellerie	16 154	17 466
Imprimerie et autres	1 328	1 030
Matériel	2 047	2 825
	70 157	58 685
Excédent des (charges sur les produits) des produits sur les charges	(1 672)	15 631